

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 129 (2003)
Heft: 14: Deltametropol, un manifeste

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

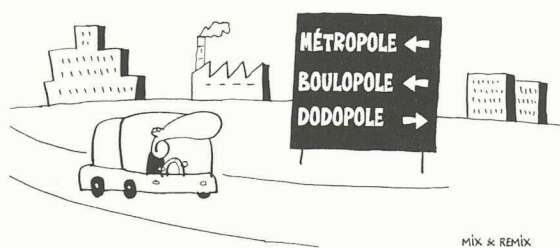
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Résister ou séduire, deux stratégies pour une future métropole

Le projet Deltametropool, que nous présentons dans ce numéro, offre l'occasion d'un débat fondamental sur le thème de la métropole et de sa représentation. Deux thèses sont aux prises : Luigi Snozzi, qui propose une solution unitaire, soutient que la métropole doit être visuellement identifiable par ses limites dans le territoire ; Rem Koolhaas, qui propose un double système, considère que la métropole possède plusieurs centres de gravité et que son identité se trouve médiatisée par l'iconographie du grand boulevard.

Les projets de ces deux architectes ont en commun de s'appuyer sur une grande infrastructure de transport, réalisable dans un temps court : Luigi Snozzi édifie un métro aérien à grande vitesse sur un viaduc circulaire de quarante km de diamètre ; Rem Koolhaas transforme une autoroute en grand boulevard. Mais les points communs s'arrêtent là.

Pour l'architecte tessinois, il est non seulement possible mais essentiel de permettre au citoyen d'identifier sa métropole, d'en appréhender l'échelle, d'en mesurer par le regard l'ampleur et l'ambition. Il soutient que cette vision peut s'exercer directement, par l'étendue des paysages, par la forme des infrastructures, par la taille et la disposition précise des édifices. Il tente en cela de résister aux valeurs de consommation et de performance qui prédominent dans nos sociétés contemporaines. Il affirme enfin qu'une organisation supranationale comme l'Union européenne ne se justifie que si elle est capable de trouver une traduction urbanistique dans le territoire.

Rem Koolhaas, lui, procède en exacerbant les caractéristiques des fragments urbains. Il amplifie ainsi leurs différences et renouvelle la compétition séculaire entre les cités néerlandaises appelées à former un nouvel ensemble métropolitain. L'économie, la publicité, le flot des images sont pour lui les instruments du dynamisme urbain, qu'il exploite avec une indéniable capacité de séduction.

Ces deux visions antagonistes posent les termes d'un débat qui dépasse le cas hollandais. Il concerne le monde entier et pose la question de la place du citoyen dans un village global qui tendrait vers la démocratie. Beaucoup considèrent que l'Internet est une réinterprétation de l'*agora* qui permet à chacun d'exprimer librement son point de vue. Sans parler des dérives et des manipulations qui s'y opèrent, singulièrement par l'image, ce réseau planétaire ne permet pas de représentation spatiale. Le lieu, d'où l'on s'adresse à un autre, n'existe plus. La forme nouvelle de démocratie qu'Internet devait incarner est donc, par essence, condamnée à être virtuelle. Par contre, l'*agora* avait non seulement pour fonction de permettre au citoyen de prendre la parole, mais elle matérialisait avec précision l'espace de cet échange. L'un des enjeux du village planétaire est donc la possibilité de porter à une échelle plus grande cette identification du citoyen à sa cité, devenue métropole. Le projet de Snozzi apporte une réponse, celui d'OMA ne se préoccupe pas de la question.